

Arrêté réglementaire

N° 2025-127

Objet : Liste des candidats admis à participer au concours d'ingénieur territorial session 2025

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le Code du Sport, Titre II, Chapitre I, disposant en son article L. 221-3 que les sportifs, les arbitres et juges de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-206 du 26 février 2016 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2018-238 du 3 avril 2018 modifié relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale pour les titulaires d'un doctorat,

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 modifié pris en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 27 février 2016 modifié fixant le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2024-255 du 5 novembre 2024 portant ouverture d'un concours externe et d'un concours interne d'ingénieur territorial, session 2025,

Vu la convention générale relative à la mutualisation des coûts de concours et examens transférés du Centre National de la Fonction Publique Territoriale vers les centres de gestion,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2025,

Vu le règlement général des concours et des examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Considérant les besoins de recrutement exprimés par les collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Arrête :

Article 1 : Sous réserve de fournir au plus tard le 18 juin 2025, jour de la première épreuve d'admissibilité, des documents complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de la candidature pour 63 candidats et au plus tard le 11 septembre 2025 la preuve de l'obtention du diplôme pour 6 candidats en dernière année d'études, la liste des candidats admis à participer au concours externe d'ingénieur territorial session 2025 est établie et arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

ABDERRAZIK Ilyes
ABEN Ernesto
ADI WIJAYANTO Kevin
AJAS Keynael
AMORENA Zoé
ANDRÉ Marielle
ANDRIANARISOA Ny Haingo
ARABI Karim Ahmed
ARCOLE Julie
ARGENTO Lisa
ARIOUA Omar
AUBRON Thomas
BA Maryline-Aminata
BALAYE François

BALLE Helene
BARBIER Coralie
BAUDOUIN Cyrille
BAYARD Christine née BAYARD
BENDRAOUI Judith
BERARMA Yasmine
BERENGUE Cyril
BERGER Aurélien
BERGER Veronika
BERNARD-PIEKARSKI Aymeric né BERNARD
BERTRAND Olivia
BEZIAT Victor
BIARROTTE Anna
BIEZ-CHARRETON Corentin

BIJON Camille
 BLANCHARD Irène née BLANCHARD
 BLANCHARD Jérémy
 BLARD Flavie
 BODILLARD Valérie
 BONNEAU-SIMON Alexandra née SIMON
 BONTEMS Alice
 BOUAYAD Mouhcine
 BOUCCEREDJ Chayma
 BOUGHAREB Samiha née SATOUTAH
 BOURON Gaël
 BOUSIGUES Nicolas
 BOUSKILA Abdelkrim
 BOUSQUET Amandine née ECHASSERIEAU
 BOUSSUGE Mathieu
 BOUTHERIN--THOMAS Valentine née
 BOUTHERIN--THOMAS
 BOUVIER Elodie
 BREULY Théo
 BRUN Flavie
 BRUN Julien
 BRUYERE Caroline
 BURDEL Rémi
 BURLAUD Anthony
 BUVAT Solène
 CAILLIBOOTER Margaux
 CALLIER Marie
 CALTEAU Alexandra née CALTEAU
 CALVELLI Sarah
 CAMPS Bastien
 CAMUS Alexia née CAMUS
 CANALE Maxime
 CARRILLO Philippe
 CATERINO Lisa-Marine
 CATON Chrystelle
 CATTANEO Mailys née VERMOREL
 CATTET Tanguy
 CAUX Céline
 CAVALIER Manon
 CAVELIER DE MOCOMBLE Hélène née
 CAVELIER DE MOCOMBLE
 CAVILLA Bastien
 CENDRIER Cyrielle
 CHAMBARD Cécile née PLACE
 CHANTIER Corentin
 CHARNAUX Céline née CHARNAUX
 CHASTANET Mathieu
 CHATEAU PETRATOS Anne Sophie née
 CHATEAU
 CHATELARD Camille
 CHAVAREN Jerome
 CHAVASSIEUX Pauline
 CHEMLAL Nacera
 CHENE Elora
 CHESSEL Antoine
 CHEVALLIER Clément
 CHIRI Enora
 CIOCCA Inès née CHOLTON
 CLERC Ludivine
 CLERGET Béatrice
 COLLET Pierre
 COLLOMBIER Marion
 COMBE Francis
 COMBE Nicolas
 CONRY Tom
 CORDIER Julien
 CORNET Muriel
 CORONNEL Nicolas
 COUCHELLOU Baptiste
 COUETTE Fiona
 COUSIN Sylvain
 CRETENET Melinda
 CROCQ Amandine
 CROQUETTE Marine
 CROZET Guillaume
 CRUVIEUX Cédric
 CUVELIER Adeline née POUGET
 DAAS Wahiba née BOUOUCHEMA
 DAMETTO CARRE Stéphanie née DAMETTO
 DANIEL Cécile
 DE OLIVEIRA Emmanuel
 DE OLIVEIRA Kassandra
 DECHANOZ Laurent
 DEFANCESCHI Thomas
 DEL CERRO Lorenzo
 DELAPORTE Blandine née KIMMEL
 DELATTRE Emilien
 DELEAGE Manon
 DELOBRE Clément
 DELPREE Emmanuelle
 DESCATOIRE Sébastien
 DESCOURS Matteo
 DESPRES Olivier
 DESSEIGNE Julien
 DEVIDAL Sylvain
 DEYRIEUX Ondine
 DIAZ Emilie née DIAZ
 DIDIER Aurianne
 DIDIER Bastien
 DIOUF-HERNANDEZ Agathe née HERNANDEZ
 DJERROUD Bahia née TALBI
 DORY Lucas
 DORYS-CHARNALET Guillaume
 DOUBLET Camille
 DOUGHMI Youness
 DOUSSIN Jérémie
 DREVET Michael
 DUJOUX Sylvain
 DUMAS Boris
 DURASSIER Loïc
 DURIF Clémence
 DUTARTRE Sandrine
 EGEE Anthony
 EL ATTAT Sarah née EL ATTAT
 EL HALOUI Neza
 EON DUVAL Anaïs
 ESTABLE Anne-Flore née THAILLY
 ETIENNE Noémie née PERNIN
 EWALD Wilfried
 FABRI Jonathan
 FAGES Florent
 FAURE Nathalie née ROCHON
 FAVIER Noëlle née FAVIER
 FAVRE Marie-Anne
 FERTE Maxence
 FETIVEAU Bertille
 FIARD François
 FICADIERE - NOLLIN Geraldine née FICADIERE
 FIDALGO Pierre
 FLAUS Ambroise
 FLEURY Christophe
 FLORIAN Julia
 FOUCHER Hélène
 FOULON Pierric
 FRAIX Lionel
 FRANGEUL Andréas
 GAILLARD Antoine
 GALFO Sébastien
 GARIN Thibaut
 GAROT Tanguy
 GERBER Rémi
 GERMÉ Thierry
 GERMON Anne
 GILIBERT Marine née GILIBERT
 GIRAULT Clément
 GIROUD Marine
 GLOPPE Jean-Christophe
 GONNET Julien
 GOZARD Julien
 GRAND Morgane
 GRAS Samuel
 GRAVIERE Pauline
 GREMILLON Sarah
 GUENIN Veronique née GAILLET
 GUERARD Vincent
 GUILLEMINOT Lucas
 GUTIERREZ Maylis
 HAMICI Kamel

HAUTOIS Blandine
 HEBRARD Manon
 HEYD Carole
 HOLLIGER Annabelle née HOLLIGER
 HOUPIKIAN Clémence
 HOURY Laura
 HOVSEPIAN Junie
 IFFLY Mathilde
 IMMERS Julien
 IZIER Camille née LACAILLE
 JACQUAMANT Rémi
 JACQUOT Elliott
 JAECK-ROCHETTE Bérénice
 JAGER Christophe
 JAPAS Alexis
 JHUNDOO Laurent
 JORDA Gaëlle
 JULES Sarah-Marie
 KENNOUCHE Hamida
 KERMAGORET Lisa
 KESKIN Marie née KESKIN
 KHEROUFI Hocine
 KINO Laurent
 KLEIN Manon
 KROHMER Julien
 L'HOMME Killian
 LABELLE Alexis
 LAFAY GRANGE Charlotte née LAFAY
 LAFFON Julie
 LAMBOUL Corentin
 LANDRIVON Sandra née PHANOUVONG
 LAOT Isaure
 LARBI Benaouda
 LARRERE Tiffanie née CAVE
 LAUDUIQUE Erwan-Benoit
 LAURET Raphaëlle
 LE BORGNE Irène
 LE DRIANT Stéphane
 LE FLOHIC Elena
 LE GUEN Camille
 LECLAIRE Céline
 LECOINTE Marie-Laure née MAUGEY
 LEVALLOIS Sylvie née ROLLE
 LOCATI Renaud
 LOPEZ Julien
 LORMAND Stéphane Timothée né LORMAND
 MAGLIONE Mattéo
 MAGNAN Albane
 MAILLARD Matthieu
 MALLARONI Gabriel
 MALLEVILLE Alice née MALLEVILLE
 MANRY Myriam née COMPTE
 MARIETON Florent
 MARIS Simon né MARIS-FROELICH
 MARRIE Tristan
 MARTIN Cynthia
 MARTIN Vénitia née LOGUIER
 MAZET Jeremie
 MESSE Raynald
 MEUNIER Françoise
 MEUNIER Sandrine née RUIZ
 MICHAL Noëlie
 MICHEL Elisa née MICHEL
 MOLLY François
 MONNIN Timotei
 MONNOT Audrey
 MONTEIL Irvin
 MOREL Albane
 MOTTE Elodie
 MOULINET Marie
 MOUMNI Abderrahmane
 MOUNDELE-NGOLO Chrisnelle
 MOURA Claire
 MUGUET Steeve
 NADERMAN Femke
 NAIT BARKA Hind
 NAMBOT Nelly
 NERVI Romain
 NOBLE Alexandre
 NOUVET Yannick
 OGER Yanaëlle
 OJEDA Camille
 OUDART Jérôme
 OUNANIAN Anaïs
 PACHOUD Jérémy
 PALTRIE Elodie
 PARDON Laurie
 PARKER Joanna née PARKER
 PASSABET-LABISTE Meyli
 PATHOUX Marie
 PAUTASSO Mélanie
 PAYEN Valentin
 PELTIER Thomas
 PERRET DU CRAY Godefroy
 PERSONENI Théo
 PESCHER Guillaume
 PETIT Marie-Hélène
 PEYRARD Pierre
 PHILIT Elsa née PLOQUET
 PICHEREAU Baptiste
 PIGNAUD-DIDIER Anaëlle née PIGNAUD
 PIGNOT Josepha née ALBERT
 PLENEL Kevin
 POINTARD Anne-Laure
 POLLET Antoine
 POMAR Julien
 PONCET Emilien
 POO-SING Carole
 POQUET Carla
 PORTENEUVE Marine
 POSTALCI Mickael
 POTIGNON Amélie
 POURNY Emilie
 PRIARD Michael
 PRIGENT Cybill née PRIGENT
 PRIVAT DE FORTUNIE Camille
 QUESNEL Justine
 QUIBLIER Aurélien
 RACAPÉ Marie
 RAMBOZ Victor
 RANCON Lea
 RANDANNE Caroline née THOMAS
 RASTIER Antonin
 RATEL Aurélie
 REMOND Franck
 REY Stéphane
 REYDELLET Pamela née FEMELAND
 RIAS Stéphanie née LORIDAN
 RICHARD Hugo
 RIFFARD Louis
 RIGOUARD Bastien
 RIMBAULT-SIMON Guillaume né SIMON
 RIZAND Martin
 ROBERT Aurélien
 ROBIN Audrey
 ROCHE Mathilde
 RODDE Lydie née ARAB
 RODRIGUEZ Diego
 ROIRON Philippe
 ROMAN Romy
 ROPIOT Zoé
 ROSSEL Coline
 ROTAT Fabien
 ROUSSEAU Simon
 ROUSSEAUX Baptiste
 ROUSSET Clément
 ROUX Amandine
 ROYER Adrien
 ROYER Cindy
 SAID Bilel
 SAINT-CRICQ Maximilien
 SALANSON Christine
 SALIMI Fatima née LAHLALI
 SANSON Adriana née PASCU
 SEGHROUCHNI Sofia
 SELCUK Coline née GAUTHIER
 SERROI Bérangère
 SERVIERE Magali

SFRAMELI Francky	TURBIN Thibault
SIMON Alexandra	TURMEL Sonia
SIMON Rémy	VALOUR Lucie née VALOUR
SIMOND Alexiane	VANWAELESCAPPEL Alexis
SOUABNI Slim	VERNIERE Mélanie née BEAUMONT
SOUVIGNET Pierre	VIALLET Rémy
SPECQUE Fabrice	VIAUD-MORO Allison née VIAUD
SY Eddy	VIEILLARD Elodie
TACHET Benoît	VINCENT Prisca née KESSLER
TANG Christophe	VOIRET Aurélien
TARDY Mathieu	VUERICH Céline née LÉCOT
TARIEL Clara	WEILL Guillaume
THIVARD Romain	WIJBRANS Hendrika Johanna
THORIS Martin	WILMET Félix
THUINET Christophe	WINTREBERT Alix
TOFFIN Ludivine	WURMSER Mathilde
TOGNI-PUYFAGES Kathleen née TOGNI	ZAWADZKI François-Rémi
TORQUEBAU Raphaël	ZYDOWNIK Emilie
TOULOUSE Line Bernadette née GARDENT	
TROFFA-FRASSATI Estelle née TROFFA	

Liste arrêtée à 379 candidats

Article 2 : Sous réserve de fournir au plus tard le 18 juin 2025, jour de la première épreuve d'admissibilité, des documents complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de la candidature pour 8 candidats, la liste des candidats admis à participer au concours interne d'ingénieur territorial session 2025 est établie et arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

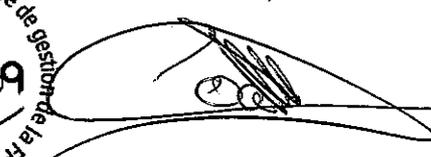
ADAMI Laurence	LIOTHIN Morgan
AGUERRE Frédéric	LOUARN Essyllt
AMIGOU Lise	MADDOURI Eliess
ANGENIEUX Thierry	MAGNON Audrey
BARDIN Pierrick	MASNADA Johann
BÉAL Stéphane	MEMBRIVES Philippe
BELLUNE Seynabou née NDONG	MENDEL Fatima-Zahra née EL ATMANI
BERTHET Paul	MERMET Charles
BOGEY Nicolas	MILLET Stéphanie née JACQUET
BON MARDION Arthur	MONTEIL Frédéric
BONNARD Stéphane	MOREL Florian
BONY Lionel	MORICE Julien
BOUINOUAL Kamel	MOUGINOT Clara
BOUVIER Benoit	NIZAN Marika née DUBRAY
BRIOL Pierre-Alain	NOALLY Luc né NOALLY
BRUNIAU Camille	ORTIZ Bastien
BUTOT Olivier	OTHMANI Mehdi
CAMPAGNE Rémi	PATRICOT Michel
CARRE Hugo	PEREIRA José-Manuel
CHANTRE Vincent	PHILIS Delphine née LESCUR
CHEVALIER Arnaud	PIEDEBOUT Philippe
CHIKH Amar	PIRONIN Bruno
COMTE Lisa	RAMASSAMY Diana
DAO-QUANG Yann	REYNAUD Stéphane
DARNIS Amélie	ROCHE Thierry
DECOT Jean-Claude	SABRE Mathieu
EVAUX Baptiste	SAHRAOUI Sabrina
GARNIER Christophe	SANTOZ-COTTIN Jonathan
GAULMÉ Clément	TANG Christophe
GAUTHIER Eric	THOMAS Jennifer
GLANDUT Valérian	TREVISAN Nicolas
GORRIS Rémi	TRUCHET-DEMARE Cyril né TRUCHET
GOZARD Julien	VILLANUEVA Véronique née VILLANUEVA
GUILLAUD-BATAILLE David	APARICIO
HAUET Laetitia	
JABOUILLE François	
JOURDAN Lydie née ROCHER	
LAFFON Julie	
LE CHEVILLER Anne-Cécile	
LEBLOND Marie-Ange née BONETTI	
LECCHI -FLANDRIN Christelle née LECCHI	
LENFANT Aurélien	

Liste arrêtée à 75 candidats

Total des deux voies arrêté à 454 candidats

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site www.cdg-aura.fr.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le 12/05/2025
Le Président,



Philippe LOCATELLI

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été régulièrement publié et transmis au représentant de l'État.